

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

EPREUVES ANTICIPEES – SESSION 2019

INSCRIPTIONS DES CANDIDATS

CNED OU INDIVIDUELS

RECTORAT
Division des Examens et Concours
DEC1 – Bureau des épreuves anticipées
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
ce.bacea@ac-clermont.fr
04.73.99.34.77

Les inscriptions s'effectuent uniquement sur internet via le portail « CYCLADES grand public ».

CANDIDATS CONCERNES

- **Les candidats inscrits au CNED** en classe de première générale ou technologique (inscription réglementée ou non réglementée).
- **Les candidats individuels** (non scolarisés dans un établissement).

Attention !

Ne sont pas concernés par cette procédure de pré-inscription :

- Les candidats scolarisés dans un établissement scolaire de l'académie : les inscriptions se déroulent via l'établissement.
- Les candidats autorisés par dérogation, à subir à la même session du baccalauréat les épreuves anticipées et les épreuves terminales ; dans ce cas les candidats s'inscrivent une seule fois aux épreuves terminales sur le serveur INSCRINET.

QUAND S'INSCRIRE

Le registre des inscriptions aux épreuves anticipées des baccalauréats général et technologique, subies en 2019 et comptant pour les baccalauréats 2020, est ouvert pour toutes les séries du :

lundi 05 au vendredi 30 novembre 2018.
(Ces dates sont impératives)

OU S'INSCRIRE

- ◆ Chez vous, à partir d'un ordinateur disposant d'une connexion internet ;
- ◆ Auprès de l'établissement scolaire le plus proche de votre domicile ;
- ◆ Dans un Centre d'Information et d'Orientation ;
- ◆ Au Rectorat, 3 avenue Vercingétorix à Clermont-Ferrand.

COMMENT S'INSCRIRE

Le service « Inscription grand public » est accessible à l'adresse suivante :

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat/portal/inscription?codeER=A06&domaine=EA>

Cette URL est également accessible depuis le site internet académique :

<http://www.ac-clermont.fr/> → rubrique « Examens » :

- soit « Lycée général et technologique » → « Epreuves anticipées » → colonne « En savoir Plus » → « Inscriptions candidats individuels session 2019 » ;
- soit « Inscriptions aux examens » → « Candidat individuel » → « Epreuves anticipées des baccalauréats général et technologique » → « Accéder au service d'inscription ».

La procédure d'inscription comporte deux phases :

1. La création d'un compte candidat.
2. L'inscription aux épreuves anticipées.

1. La création d'un compte candidat

Avant de procéder à votre inscription, vous devez créer un compte utilisateur :



« Créer mon compte » :

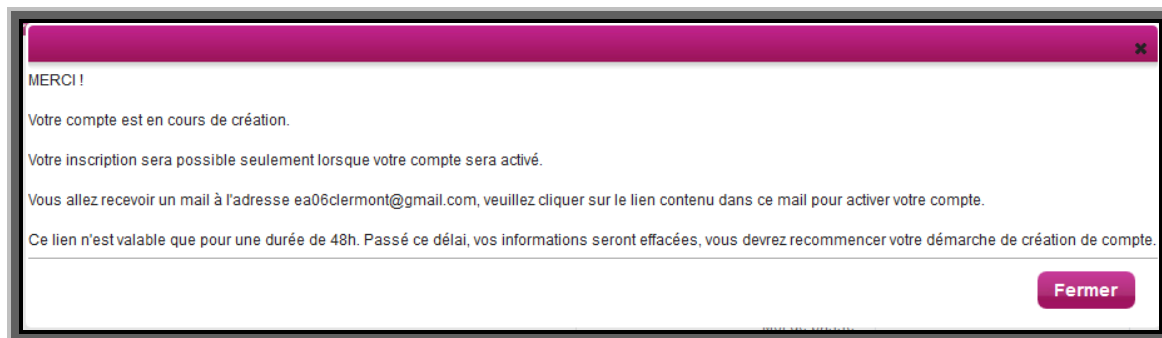
The screenshot shows the 'Créer votre compte' registration form. It includes a title and a note: 'Pour une première candidature, vous devez obligatoirement créer un compte au préalable. J'ai déjà un compte'. The form fields are: Civilité (dropdown), Nom de famille (with 'Nom de naissance' subtext), Confirmation du nom, Nom d'usage (with 'Nom marital par exemple' subtext), Prénoms, Pays de naissance (dropdown), Date de naissance (with 'Exemple: 30/05/1998' subtext), Confirmation date de naissance, Département, DOM ou COM de naissance, Commune de naissance, Adresse mail, Confirmation de l'adresse mail, Mot de passe (with '8 à 20 caractères dont minuscule, majuscule et caractère spécial (ex: ! / % = +)' subtext), Confirmation du mot de passe, a CAPTCHA box showing 'n x r x b p', a 'Générer un nouveau code de contrôle' link, a 'Saisir le code de contrôle' field, and an 'Enregistrer' button.

Renseignez toutes les informations obligatoires (*) en indiquant une adresse mail valide et unique. Le mot de passe doit comporter entre 8 et 20 caractères, dont une minuscule, une majuscule et un caractère spécial (ex : ? ! : / % = +, etc). Les accents ne sont pas autorisés.

Important

Conservez bien vos identifiants de connexion pour pouvoir vous connecter tout au long de la session et accéder aux documents mis à votre disposition dans votre espace candidat.

Après l'enregistrement de la saisie, une fenêtre s'ouvre pour vous informer que votre compte va être créé :



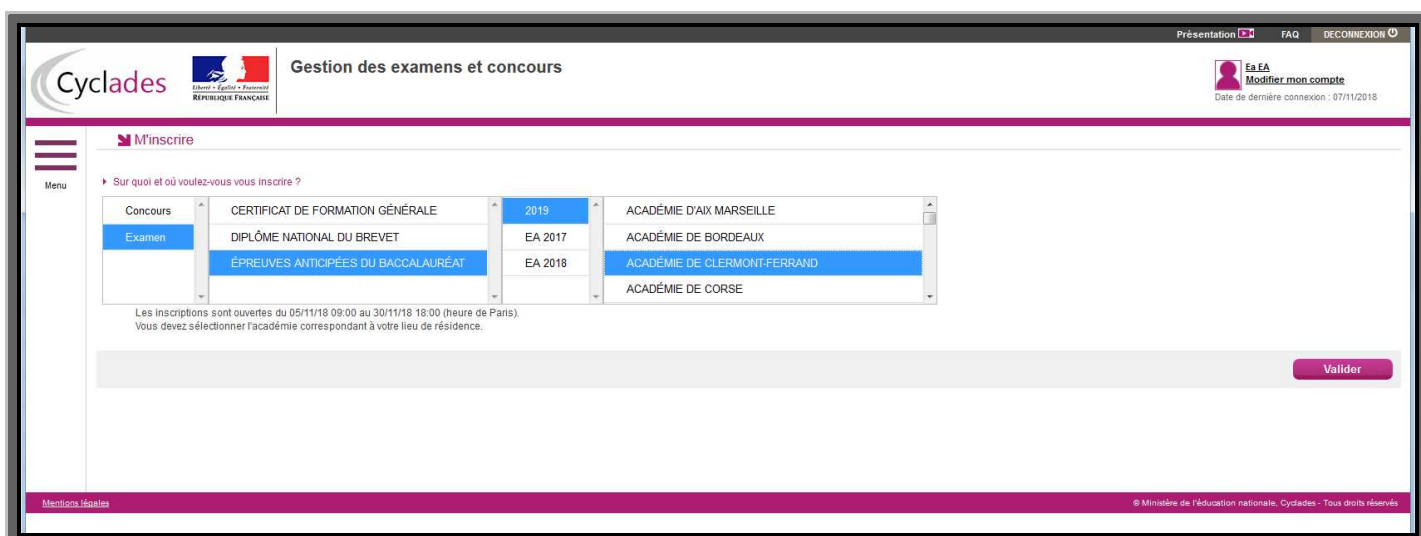
Dans les minutes qui suivent, vous recevez un mail contenant un lien d'activation. **Vous devez valider la création de votre compte dans les 48 heures suivantes** sinon les données seront perdues.

2. L'inscription aux épreuves anticipées.

Dès que votre compte est activé, vous pouvez vous connecter en vous identifiant par la saisie de votre adresse mail et de votre mot de passe spécifiés lors de la création du compte.



« *M'inscrire* » :



Choisissez « Examen – Epreuves anticipées du baccalauréat – 2019 – Académie de Clermont-Ferrand », puis « Valider ».

L'écran ci-dessous apparaît, toutes les données saisies lors de la création du compte sont grisées et non modifiables :

Onglet « 1 - Identification » : vous devez renseigner les rubriques obligatoires (*), puis cliquer sur « Suivant ».

Onglet « 2 - Infos candidature » :

- A la rubrique « Catégorie du candidat », choisissez CNED SCOLAIRE (inscription réglementée), CNED NON SCOLAIRE (inscription non réglementée) ou INDIVIDUEL.

- A la rubrique « Etablissement du candidat », indiquez votre choix en fonction de votre lieu de résidence et de votre situation (ce choix déterminera votre affectation dans un centre d'examen pour le passage des épreuves).

- A la rubrique « Aménagement d'épreuve demandé au titre du handicap » : si vous souhaitez déposer un dossier d'aménagement d'épreuve, reportez-vous à la procédure détaillée sur le site internet académique :

<http://www.ac-clermont.fr/ecole-inclusive/scolarite-et-handicap/>

→ « En savoir plus – Information session 2019 ».

Votre demande doit être transmise au médecin désigné par la CDAPH du département de votre domicile **au plus tard à la date limite d'inscription à l'examen (soit le 30 novembre 2018)**, sauf dans le cas où le handicap est révélé après cette échéance.

Lorsque vous avez renseigné toutes les rubriques, cliquez sur « Suivant ».

Onglet « 3 – Qualification présentée » : renseignez votre choix de série puis cliquez sur « Suivant ».

The screenshot shows the 'Qualification présentée' step of the registration process. The candidate's details are: N° candidat: 01748318466, EA Ea, Né(e) le: 30/06/1975. The current step is '3 - Qualification présentée', with other steps being '1 - Identification', '2 - Infos candidature', '4 - Epreuves', '5 - Récapitulatif', and '6 - N° Inscription'. A dropdown menu for 'Série' is visible, and a message states 'Il n'existe pas d'enseignements spécifiques.' Navigation buttons include 'Précédent', 'Suivant', 'Enregistrer', 'Visualiser/imprimer', and 'Quitter'.

Onglet « 4 – Epreuves » : cliquez sur « Suivant ».

The screenshot shows the 'Epreuves' step. The candidate's details are: N° candidat: 01748318466, EA Ea, Né(e) le: 30/06/1975, and the subject is 'Economique et sociale'. The current step is '4 - Epreuves', with other steps being '1 - Identification', '2 - Infos candidature', '3 - Qualification présentée', '5 - Récapitulatif', and '6 - N° Inscription'. A message states 'Vous n'avez aucun choix à faire en termes d'épreuves, veuillez passer directement à l'étape suivante.' Navigation buttons include 'Précédent', 'Suivant', 'Enregistrer', 'Visualiser/imprimer', and 'Quitter'.

Onglet « 5 – Récapitulatif » : cet onglet affiche toutes les données saisies précédemment pour que vous puissiez les vérifier avant de valider votre inscription. **Vous devez cliquer sur « Enregistrer » pour que votre candidature soit prise en compte.**

The screenshot shows the 'Récapitulatif' step, displaying all the candidate's information. The candidate's details are: N° candidat: 01748318466, EA Ea, Né(e) le: 30/06/1975, and the subject is 'Economique et sociale'. The current step is '5 - Récapitulatif', with other steps being '1 - Identification', '2 - Infos candidature', '3 - Qualification présentée', '4 - Epreuves', and '6 - N° Inscription'. The information is organized into sections: 'Qualification présentée' (Série: Economique et sociale, Enseignement: -), 'Identification du candidat' (Civilité: MONSIEUR, Nom de famille: EA, Nom de naissance: -, Nom d'usage: -, Prénoms: EA, Date de naissance: 30/06/1975, Commune de naissance: ISSOIRE, Département, DOM ou COM: 083 de naissance, Pays de naissance: FRANCE (DONT OUTRE-MER), Nationalité: Français), 'Adresse et contact' (Adresse x: 03122 ST GENES CHAMPANELLE, FRANCE (DONT OUTRE-MER), Téléphone personnel: 0473993477, Adresse mail: ea08clermont@gmail.com), 'Situation du candidat' (Catégorie socio-professionnelle: Non renseignée (inconnue ou sans objet) d'un représentant légal), 'Infos candidatures' (Catégorie du candidat: CNEC SCOLAIRE, Votre établissement: CNEC CLERMONT FERRAND - CLERMONT FERRAND (0639004V), Demande d'aménagements: Non d'épreuves au titre du handicap), and 'Epreuves' (Epreuves obligatoires: 001 - Français écrit, 002 - Français oral, 003 - Sciences, TPE - Travaux personnels encadrés, all with 'Inscrit' and 'Ponctuel' status).

Onglet « 6 – N° Inscription » : cet onglet vous indique votre n° de candidat, votre n° d'inscription ainsi que les coordonnées du bureau des épreuves anticipées et la date de fermeture du service d'inscription au-delà de laquelle votre candidature ne sera plus modifiable.

Pour terminer votre inscription, **vous devez obligatoirement imprimer votre confirmation d'inscription** (en cliquant sur « Visualiser/imprimer ») **puis la retourner avant le vendredi 14 décembre 2018, signée et accompagnée d'une photocopie de votre pièce d'identité (et de votre certificat de scolarité pour les candidats inscrits au CNED)** à l'adresse suivante :

RECTORAT
Division des Examens et Concours
DEC1 – Bureau des épreuves anticipées
3 avenue Vercingétorix
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

**Votre inscription ne deviendra définitive qu'après réception de la confirmation d'inscription (signée et accompagnée des pièces justificatives) par le bureau des épreuves anticipées du rectorat de l'académie de Clermont-Ferrand.
Tout dossier non parvenu dans les délais ou incomplet entraînera l'annulation de l'inscription.**

Vous devez signaler tout changement de coordonnées au bureau des épreuves anticipées, par mail à l'adresse suivante : ce.bacea@ac-clermont.fr

En cas de changement d'académie, les transferts sont acceptés sur demande écrite, à la même adresse mail, jusqu'au 15 mars 2019.